

# L'Association Départementale Petite Enfance ADMR

# recrute pour une ouverture de crèche à Osmanville un/une

# **AGENT(E) D'ENTRETIEN**

### Autorité de l'employeur

Le ou La Président (e) de l'Association Départementale Petite Enfance ADMR. Placé (e) sous la responsabilité fonctionnelle de la direction de la structure

### **Activités principales**

Assure l'entretien de l'ensemble de la crèche et du relais petite enfance sur le pôle enfance intercommunal à Osmanville

#### Activités

- O Suivre l'entretien des locaux, de l'électroménager, du matériel pédagogique (jeux, jouets, peluches...) en suivant les protocoles d'hygiène de la structure
- o Entretien du linge de la structure (draps, serviettes, gigoteuses,),
- Aérer les différentes pièces de la structure
- Sortir et rentrer les poubelles et les entretenir
- Préparer la vaisselle, préparer le chariot, préparer les entrées froides, couper le fromage, le pain, les fruits et les yaourts en fonction du menu,
- Sortir les plats chauds du four en se conformant au Plan de maitrise sanitaire des repas livrés
- Couper la viande en petits morceaux.
- Transvaser les plats des grands dans des plats en verre.
- Nettoyer et ranger les plans de travail.

# Compétences

# Connaissance des locaux de la collectivité

- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits
- Règles d'utilisation des produits et matériels
- Notions de pourcentage, de dosage, de proportion
- Règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés (restaurant, crèches, etc.)
- Gestes et postures de la manutention
- Risques d'utilisation des produits (toxicité)
- Règles de base du tri sélectif
- Procédures de signalisation du danger

- > Techniques de base de vidage et nettoyage
- > Risques électriques, thermiques, etc.
- Règles de propreté
- Techniques de nettoyage sans produits (microfibre)
- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits

## Condition d'accès

Ce métier est accessible avec une expérience professionnelle sans diplôme particulier

# Statut/rémunération

- Poste en CDI
- o Temps de travail hebdomadaire 35h : du lundi au vendredi
- Lieu d'exercice : Crèche et Relais Petite Enfance du pôle enfance intercommunal à Osmanville
- o Poste à pourvoir à compter du 5 août 2024 (entretien de recrutement en juin)
- O Salaire selon convention collective de Branche de l'Aide, de l'Accompagnement et des Soins à Domicile Grille A Salaire mensuel : 1817.55 Euros Brut